

10

DÉPARTEMENT

DE LA GIRONDE.



AN 1845.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de Saint André

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance
de BORDEAUX.

Registre des Naissances.

Nous Juge, commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt quatre* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint André* pendant l'an 1845

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur du Roi. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

du 8 Janvier 1848

N^o 1^{er}



Berteau
Marguerite

Du huit Janvier mil huit cent
quarante cinq à onze heures du matin

Acte de naissance de Marguerite Berteau
née ce jour à une heure du matin à Verdelat,
fille légitime de Jean Berteau cultivateur âgé
de trente trois ans et de Marie Rigole âgée de
trente ans, mariés et habitants de cette commune

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Jean Auger cultivateur âgé
de quarante ans, second témoin Jean Micard
tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans
habitants de cette commune qui ne savent signer

Sur la réquisition à moi faite par la mère de
l'Enfant qui ne sait signer

Constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Lubjac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Petit adjoint

du 13 Janvier 1848

N^o 2

Dublais
Marie

Du treize Janvier mil huit cent quarante
cinq à onze heures du matin

Acte de naissance de Marie Dublais
née le huit de ce mois à deux heures du matin
à Saproyade, fille légitime de Jean Dublais cultivateur
âgé de quarante cinq ans et d'Anne Gouyon mariés
et habitants de cette commune

Le Sexe de l'Enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Pierre Foureau Secourde long
âgé de quarante quatre ans, second témoin Jean
Micard tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans
habitants de cette commune qui ont déclaré ne
savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par la mère
de l'Enfant qui ne sait signer

Constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Lubjac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Petit adjoint

19 Janvier 1848
N° 3
Barrière
jean

In dix neuf janvier mil huit cent quarante
quatre à trois heures du soir
Acte de naissance de Jean Barrière né
ce jour à deux heures du matin à Perreau fils
légitime de Vincent Barrière cultivateur
âgé de trente sept ans et de Catherine Hier âgée de
vingt neuf ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Simon Bardeau cultivateur
âgé de cinquante deux ans, second témoin Pierre
Bardeau aussi cultivateur âgé de vingt trois ans,
habitants de cette commune qui ne savent signer
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer
Constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Petit

20 Janvier 1848
N° 4



Dufour
Raymond

Du premier février mil huit cent quarante cinq à dix heures du soir
Acte de naissance de Raymond Dufour
né le reste janvier dernier à quatre heures du
matin dans le Bourg, fils légitime de Raymond
Dufour marchand de bois âgé de quarante trois ans
et de Jeanne Françoise Rougemailb âgée de
trente ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier âgé de trente quatre ans, second
témoin Laurent Numa Deluz libraire âgé
de quarante et un ans, habitants de cette
commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le
père de l'enfant qui a signé
Constate suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André
de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

J. N. Deluz

Dufour père
J. Petit

Petit

20 Janvier 1848
N° 4
Durand
Charles

Du trente janvier mil huit cent quarante
cinq à cinq heures du soir
Acte de naissance de Charles Durand
né le vingt sept de ce mois dans le Bourg fils
légitime de Mathurin Durand charpentier
âgé de vingt huit ans et de Marie Dubard âgée
de vingt huit ans, mariés et habitants de cette
commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Charles Camus charpentier âgé
de quarante quatre ans, second témoin Jean Jacques
Xavier Allant ferblantier âgé de trente quatre
ans, habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

du 9 février 1848
N° 6
Gasteruil
Françoise

Du cinq février mil huit cent quarante cinq à
cinq heures du matin
Acte de naissance de Françoise Gasteruil, née ce
jour à cinq heures du matin au Bourg, fille
légitime de Pierre Gasteruil cultivateur âgé de trente ans
et de Marie Bellormeau mariés et habitants de
cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier âgé de trente quatre ans, second témoin Laurent
Numa Deluz libraire âgé de quarante un ans, habitants
de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par la Dame Petit née
Jeanne Faurey accoucheuse qui a signé
Constate suivant la loi par moi Jean Petit adjoint
du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

J. N. Deluz

J. Petit

Petit

le 17 février 1844
N° 7
Bellede
Suzanne

Le dix neuf février mil huit cent quarante
cinq à onze heures du matin
Acte de naissance de Suzanne Bellede
née hier à huit heures du soir à Plagne fille
légitime de pierre Bellede marin âgé de vingt
cinq ans, et de Suzanne Beaumont âgée de vingt
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Lafont tant nommé âgé
de trente sept ans, second témoin Laurent numa
Deluz libraire âgé de quarante et un ans, habitants
de cette commune qui ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé
constate suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de saint andré de
clubac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

J. Lafont
Bellede pour père
Petit adjoint

le 26 février 1844
N° 8
Bourseau
Pierre

Le vingt quatre février mil huit cent
quarante cinq à cinq heures du soir
Acte de naissance de Pierre Bourseau
né ce jour à dix heures du matin à Plagne fils
légitime de Jean Baptiste Bourseau marin âgé
de vingt six ans et de Jeanne Beaumont âgée de
dix neuf ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Lafont tant nommé
âgé de trente sept ans, second témoin Laurent
numa Deluz libraire âgé de quarante et un ans
habitants de cette commune qui ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé.
constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de saint andré de clubac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Lafont
Bourseau père
Petit adjoint

le 2 mars 1844
N° 9

Ménard
Guillaume

Le deux mars mil huit cent quarante
cinq à huit heures du matin
Acte de naissance de Guillaume Menard
né hier à cinq heures du matin à faro que
fils de pierre Menard cultivateur âgé de vingt
deux ans et de Marguerite Mazerole âgée de
dix huit ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Christophe Duran cultivateur
âgé de quarante quatre ans, second témoin autre
Christophe Duran aussi cultivateur âgé de
quarante ans, habitants de cette commune
qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer
constate suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de saint andré de clubac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Petit adjoint

le 22 mars 1844
N° 10
Dupuy
Louis

Le douze mars mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Louis Dupuy
né hier à six heures du soir à faro que fils
légitime de Jean Dupuy tannier âgé de vingt
trois ans et de Marie Turot âgée de vingt trois
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin.
Premier témoin Jean Meaud tailleur
d'habits âgé de cinquante cinq ans, second témoin
jacques Vilomet tisserand âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune qui ont
déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer.
constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de saint andré de clubac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Petit adjoint

du 17 mars 1847
N° 11
Bonin
Henry Barthélemy

Quinze mars mil huit cent quarante
cinq à sept heures du matin.
Acte de naissance de Henry Barthélemy
Bonin né hier à onze heures du matin à la
garosse fils légitime de Pierre Bonin cultivateur
âgé de cinquante six ans et de Francisque
âgé de quarante deux ans, mariés et habitants de
cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Meaud tailleur
d'habits âgé de cinquante cinq ans, second témoin
jacques Gilomat tisserand âgé de quarante cinq
ans, habitants de cette commune qui ont déclaré
savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de St André de Lubac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Petit

du 17 mars 1847
N° 12
Sachatre
Marie Emilienne

Du dix sept mars mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin

Acte de naissance de Marie Emilienne
Sachatre née ce jour à trois heures du matin dans
le bourg, fille légitime de M^r François Sachatre
adjoint du maire de cette commune âgé de trente
deux ans et de Magdeleine St Marc âgée de vingt
six ans mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques exavier Allant
ferblantier âgé de trente trois ans, second témoin
Louis Numa Deluz libraire âgé de quarante et
un ans, habitants de cette commune qui ont signé

Sur la déclaration à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Lubac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Petit
L. N. Deluz

Petit

du 24 mars 1847



N° 12
Bernon Thomas

Du vingt quatre mars mil huit
cent quarante cinq à midi

Acte de naissance de Thomas Bernon
né le vingt de ce mois à neuf heures du soir
au tant, fils légitime de Pierre Bernon carrier
âgé de trente six ans et de Marguerite Dupuy
âgée de trente six ans, mariés et habitants de cette
commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Thomas Bernon carrier
âgé de vingt huit ans, demeurant à la maille
canton de Bourg et Jean Meaud tailleur d'habits
âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune
les quels ont déclaré ne savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant, qui ne sait signer

Constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Lubac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
+ Second témoin - approuvé en son rang nul

Petit

du 19 avril 1847
N° 13

Du dix neuf avril mil huit cent
quarante cinq à trois heures et demi du soir

Acte de naissance de Jeanne Sandreau
Sandreau Jeanne née hier à une heure du soir à Rochereau
fille légitime de Jean Sandreau boucher âgé de
trente quatre ans et d'Eléonore Blanda âgée de
vingt quatre ans, mariés et habitants de cette
commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Bertin boucher âgé
de trente cinq ans, second témoin Jean Delpage
âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune
qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André de Lubac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Sandreau
Bertin
Delpage
Petit

du 17 mai 1844
N° 14
Baillon Thomas

Le cinq mai mil huit cent quarante cinq
à onze heures du matin
Acte de naissance de Thomas Baillon
né le trois de ce mois à quatre heures du matin
dans le Bourg, fils légitime de Jean Baillon
journalier âgé de quarante et un ans, et de Jeanne
Clébet âgée de trente quatre ans, mariés et habitants
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Bechedergue marchand
épiciers âgé de vingt neuf ans, second témoin Jean
Barraud fondeur âgé de trente quatre ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé

Constate suivant la loi par moi Jean
Péit adjoint du maire de saint andré de cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Jean Baillon père de l'enfant
Baillon
Péit

du 17 mai 1844
N° 16
Bardou Anne

Le dix sept mai mil huit cent quarante
cinq à six heures du soir

Acte de naissance d'Anne Bardou née le
quatorz de ce mois à Lombeaud, à deux heures du soir,
fille légitime de Jean Bardou cultivateur âgé de trente
cinq ans et de Jeanne Grandon âgée de vingt cinq ans,
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Charriol cultivateur
âgé de soixante ans, second témoin Jean Forin
cultivateur âgé de quarante ans, habitants de cette
commune qui ont déclaré ne savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer

Constate suivant la loi par moi Jean Péit
adjoint du maire de St andré de cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

Péit

du 20 mai 1844
N° 17



Bataud
Marguerite

Le vingt mai mil huit cent
quarante cinq à six heures du soir

Acte de naissance de Marguerite Bataud
née le dix huit de ce mois à trois heures du soir
à terrefort, fille légitime de Pierre Bataud journalier
âgé de trente sept ans et de Marie Bonnet âgée
de trente sept ans, mariés et habitants de cette
commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
féminin.

Premier témoin Laurent Numa Deluz
libraire âgé de quarante et un ans, second témoin
Jean Jacques Xavier Allant ferblantier âgé de
trente trois ans, habitants de cette commune
qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui ne sait signer

Constate suivant la loi par moi Jean Péit
adjoint du maire de saint andré de cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

J. Péit
Péit

du 20 mai 1844
N° 18

Bataud
Marguerite

Le vingt mai mil huit cent quarante
cinq à six heures du soir

Acte de naissance d'autre Marguerite
Bataud née le dix huit de ce mois à trois heures
cinq minutes du soir à terrefort, fille légitime
de Pierre Bataud journalier âgé de trente sept ans
et de Marie Bonnet âgée de trente sept ans, mariés et
habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Laurent Numa Deluz libraire
âgé de quarante et un ans, second témoin Jean Jacques
Xavier Allant ferblantier âgé de trente trois ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer

Constate suivant la loi par moi Jean Péit
adjoint du maire de saint andré de cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Péit
Péit

du 21 mai 1848
N° 19
Dupuy
Jean Baptiste

De vingt et un mai mil huit cent quarante
cinq à midi
Acte de naissance de Jean Baptiste Dupuy
né le dix neuf de ce mois à onze heures du matin
à son bondeux, fils légitime de Jean Dupuy premier
cogé de trente huit ans et de Marie Dupuy âgée de
trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Pieuch tailleur d'habits
âgé de cinquante huit ans, second témoin Jacques
Gillemet tisserand âgé de quarante cinq ans,
habitants de cette commune qui ont déclaré et sworn
signer
Sur la réquisition à moi faite par la dame
Petit née Jeanne Faussey accoucheuse, qui a signé
constate suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de St André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil


femme Petit Petyeury

du 22 mai 1848
N° 20
Lacroix
Jean

De vingt deux mai mil huit cent quarante
cinq à une heure du soir
Acte de naissance de Jean Lacroix né
ce jour à onze heures du matin dans le bourg
fils légitime de Ludose Lacroix peintre âgé de vingt
neuf ans et de Françoise Lacroix âgée de vingt ans,
mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier âgé de trente trois ans, second témoin
Joseph Hocquelles cloutier âgé de trente trois ans,
habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

J. Hocquelles
E. Lacroix
J. Petit

du 30 mai 1848
N° 21



De trente mai mil huit cent quarante
cinq à trois heures du soir
Acte de naissance de Jeanne Abel
ce jour à midi aux Fayonettes, fille légitime de
Pierre Abel marchand colporteur âgé de trente
sept ans et de Jeanne Coston âgée de trente trois ans,
mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Laurent M. Ma Deluz
libraire âgé de quarante et un ans, second témoin
Jean Jacques Xavier Allant ferblantier âgé de trente
trois ans, habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de St André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Petit
J. Abel
L. Ma Deluz

du 2 Juin 1848
N° 22
Largeteau
Marguerite

De premier Juin mil huit cent quarante
cinq à une heure du soir
Acte de naissance de Marguerite Largeteau
née ce jour à dix heures du matin, fille légitime de
Bertrand Largeteau cultivateur âgé de vingt quatre ans
et de Marguerite Delanne âgée de vingt six ans, mariés et habitants de
cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Michel Delanne cultivateur
âgé de cinquante cinq ans, second témoin Jean
Delanne aussi cultivateur âgé de vingt cinq ans,
habitants de cette commune qui ont déclaré et sworn
signer
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
constate suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Petit

le 6 juin 1845
N° 23
Zalzac
Jean Baptiste

Le six juin mil huit cent quarante cinq
à huit heures du matin
Acte de naissance de Jean Baptiste
Zalzac né hier dans le bourg à trois heures du matin
fils légitime d'Antoine Zalzac notaire agé de trente
deux ans et de Catherine Amélie Vachon agée de
vingt quatre ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Laurent Numa Deluz libraire
agé de quarante et un ans, second témoin Jean
Jacques Xavier Allant ferblantier agé de trente
trois ans, habitants de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constata suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de St André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

L. N. Deluz
Zalzac
J. X. Allant

le 6 juin 1845
N° 24
Fargeteau
Jean

Le six juin mil huit cent quarante cinq
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Fargeteau, né le
premier de ce mois à huit heures du matin aux
Féganettes fils légitime de Pierre Fargeteau tisserand agé
de quarante huit ans et de Catherine Labimajor agée
de trente sept ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier agé de trente trois ans, second témoin Joseph
Hocquillet cloutier agé de trente trois ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a déclaré ne savoir signer
Constata suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. X. Allant
Hocquillet

le 7 juin 1845
N° 28



Stierer
Gules

Le sept juin mil huit cent quarante cinq
à six heures du soir

Acte de naissance de Jules Stierer
né ce jour dans le bourg à quatre heures du soir
fils légitime de Joseph Stierer Gondarme agé de
trente et un ans et de Marie Reudi agée de vingt
sept ans, mariés et habitant de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Laurent Numa Deluz libraire
agé de quarante et un ans, second témoin Athanas
Colivet gendarme agé de trente deux ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant, qui a signé

Constata suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

L. N. Deluz
Stierer
Colivet
Petit

le 24 juin 1845
N° 26

Dureau
Marguerite Mathilde

Le vingt quatre juin mil huit cent
quarante cinq à six heures du soir

Acte de naissance de Marguerite Mathilde
Dureau née ce jour à midi dans le bourg fille
légitime de Raymond Lucien Dureau docteur
médecin agé de trente quatre ans et de Marie Mathilde
Fétournieu agée de dix huit ans, mariés et habitant
de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier agé de trente trois ans, second témoin
Laurent Numa Deluz libraire agé de quarante et
un ans, habitants de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé

Constata suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

L. N. Deluz
Dureau
Petit

Le 5 Juillet 1848
N° 27
Ferrant
Marie

Le trois juillet mil huit cent quarante
cinq à six heures du soir
Acte de naissance de Marie Ferrant née
hier à une heure du soir à Beau fortin, fille légitime
de Jean Ferrant tonnelier âgé de vingt neuf ans
et de Marie Thibaud âgée de vingt cinq ans
mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Cibard Lambert cultivateur
âgé de cinquante cinq ans, second témoin Denis
Jullet aussi cultivateur âgé de vingt trois ans,
habitants de cette commune qui ont déclaré
savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par la mère de
l'enfant qui a signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Bétis
adjoint du maire de saint andré de lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Ferrant Père
Pétis adjoint

Le 14 Juillet 1848
N° 28
Gallard
Jean

Le quatorze juillet mil huit cent quarante
cinq à onze heures du matin

Acte de naissance de Jean Gallard né le dix
deux mois à neuf heures du soir dans le Bourg fils
légitime de Jean Gallard ébéniste âgé de vingt huit ans
et de Petronille Lafont âgée de vingt deux ans, mariés
et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Gallard tonnelier âgé de
quarante huit ans, second témoin sauront noma
Deluz libraire âgé de quarante un ans, habitants de
cette commune qui ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
qui a signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Bétis
adjoint du maire de saint andré de lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gallard Père
Pétis adjoint

Le 19 Juillet 1848
N° 29



Jeanneau
Pierre

Le quinze juillet mil huit
cent quarante cinq à six heures du matin

Acte de naissance de Pierre Jeanneau né
hier à six heures du matin dans le Bourg, fils légitime
de Pierre Jeanneau charpentier âgé de vingt neuf
ans et de Elisabeth Melle âgée de vingt huit
ans, habitants de cette commune qui ont déclaré
mariés

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
forblanter âgé de trente trois ans, second témoin
Etienne Honquillet docteur âgé de trente trois
ans, habitants de cette commune qui ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Bétis
adjoint du maire de saint andré de lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil. - approuvé
trois mots rayés

Jeanneau Père
H. Regallat

Le 23 juillet 1848
N° 30
Bernard
Jeanne

Le vingt trois juillet mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Bernard
née hier à Flagne à neuf heures du matin
fille naturelle de Marie Bernard âgée de vingt
six ans habitante de cette commune et de père
inconnu

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Nicoud tailleur d'habits
âgé de cinquante huit ans, second témoin Jacques
Vellemat tisserand âgé de quarante cinq ans
habitants de cette commune qui ont déclaré
ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par la mère
Becau née Leriat accoucheuse qui a déclaré ne
savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Jean Bétis
adjoint du maire de saint andré de lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pétis adjoint

du 26 juillet 1844
N° 31
Gillet Marie

Du vingt six juillet mil huit cent quarante
cing à six heures du soir
Acte de naissance de Marie Gillet née ce jour
à onze heures du matin à Mailhos, fille légitime de
Guillaume Gillet tisserand âgé de trente ans et de
jeanne Colin âgée de vingt neuf ans, mariés et habitants
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Michel Marceau marchand
de grains âgé de quarante ans, second témoin Guillaume
Lanade marchand draper âgé de trente cinq ans,
habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Jean Pétit,
adjoint du maire de saint André de Lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
approuvé un mot rayé nul

Feminin
M. N.

He)

M. Marceau
Hocquellat
Pétit adj

du 28 juillet 1844
N° 32
Fournier
Magdeleine

Du vingt huit juillet mil huit cent
quarante cinq à une heure du soir
Acte de naissance de Magdeleine Fournier
née ce jour à quatre heures du matin dans le bourg,
fille légitime de François Fournier tailleur et laboureur
âgé de trente deux ans et de Marie Ribouleau âgée de trente
deux ans et mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier âgé de trente trois ans, second témoin Joseph
Hocquellat clerc d'écrit âgé de trente trois ans
habitants de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi par moi Jean Pétit
adjoint du maire de saint André de Lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
approuvé deux mots rayés nuls

J. P. Allant
Hocquellat
Pétit adj

du 31 juillet 1844
N° 33



Du trente et un juillet mil huit cent
quarante cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Pierre Bostou né hier
à dix heures du soir à Tugeau fils légitime de Jean
Bostou cultivateur âgé de vingt cinq ans et de
Marie Valeau âgée de vingt quatre ans, mariés
et habitants de cette commune.

Bostou Pierre

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Meud tailleur d'habits
âgé de cinquante huit ans, qui a déclaré ne savoir
signer, second témoin Joseph Hocquellat clerc d'écrit
qui a signé l'un et l'autre habitants de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi par moi Jean Pétit
adjoint du maire de saint André de Lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Hocquellat
Pétit adj

du 3 août 1844
N° 34
Normandin
Jean

Du trois août mil huit cent quarante cinq
à six heures du soir
Acte de naissance de Jean Normandin né ce
jour à cinq heures du matin à Mailhos fils légitime
de Jean Normandin cultivateur âgé de vingt neuf
ans et de Marguerite Segail âgée de vingt deux ans,
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Joseph Hocquellat clerc d'écrit âgé
de trente trois ans, second témoin Jean Jacques
Xavier Allant ferblantier âgé de trente trois ans
habitants de cette commune qui ont signé

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne sait signer

Constaté suivant la loi par moi Jean Pétit
adjoint du maire de saint André de Lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. P. Allant
Hocquellat
Pétit adj

du 7 Aout 1843
N° 35
Goujon
christophe

Du sept Aout mil huit cent quarante cinq à huit heures du matin
Acte de naissance de Christophe Goujon né le six Aout heures du soir à terre forte fils légitime de jehan Goujon cultivateur agé de vingt six ans et de Jeanne Bureau agé de vingt ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'infant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Etienne Goujon cultivateur agé de trente et un ans, second témoin Etienne Bureau aussi cultivateur agé de quarante ans, habitants de cette commune qui ont déclaré ne savoir signer
Sur la déclaration à moi faite par le père de l'infant qui ne sait signer
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Petit

du 8 Aout 1843
N° 36
Duprat
Jeanne

Du huit Aout mil huit cent quarante cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Jeanne Duprat née hier à onze heures du soir au Marquisat fille naturelle de Jeanne Duprat agé de vingt deux ans et de père inconnu
Le sexe de l'infant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud tailleur d'habits agé de cinquante huit ans, second témoin Pierre Bertin sœur de long agé de vingt huit ans, habitants de cette commune qui ont déclaré ne savoir signer
Sur la déclaration à moi faite par madame Petit née Jeanne Sauney accouchée qui a signé
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Jeanne Petit Petit

du 7 Aout 1843
N° 37



Pence
Bernard

Du deux septembre mil huit cent quarante cinq à six heures du soir
Acte de naissance de Bernard Pence né ce jour à midi au chaumier, fils légitime de Jean Pence cultivateur agé de trente cinq ans et d'Isabelle Bourdeau agé de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'infant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Piceaud tailleur d'habits agé de cinquante huit ans, second témoin Jacques Villemat tisserand agé de quarante cinq ans, habitants de cette commune qui ont déclaré ne savoir signer
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'infant qui ne sait signer
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Petit

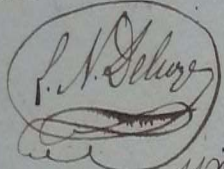
du 6 septembre 1843
N° 38
Mandouze
Jeanne

Du six septembre mil huit cent quarante cinq à onze heures du matin
Acte de naissance de Jeanne Mandouze née le quatre septembre courant à la lare à six heures du matin, fille légitime de Jacques Mandouze agé de quarante deux ans et d'Isabelle Durin agé de trente deux ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'infant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud tailleur d'habits agé de cinquante huit ans, second témoin Jacques Villemat tisserand agé de quarante cinq ans, habitants de cette commune qui ont déclaré ne savoir signer
Sur la réquisition à moi faite par le père de l'infant qui ne sait signer
Constaté suivant la loi par moi Jean Petit adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Petit

du 22-7-1841
N° 39
Boe pierre

Du douze septembre mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de pierre Boe né hier à
heure de l'après midi dans le bourg, fils légitime
de martin Boe remouleur âgé de trente deux
ans et de catherine charreux mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Laurent Numa Schurz libraire
âgé de quarante un ans, second témoin Jean Jacques
Xavier Allant ferblantier âgé de trente trois ans
habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne signe ne sachant le faire
constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de saint andré de cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil


L. N. Schurz
Petit adjoint
Jean Jacques Allant

du 22-7-1841
N° 40
Colin Jeanne

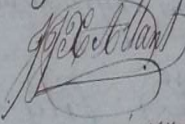
Du vingt deux septembre mil huit
cent quarante cinq à huit heures du matin
Acte de naissance de Jeanne Colin, née ce
jour à une heure après minuit à mailhor
fille légitime de pierre Colin tonnelier âgé de
vingt huit ans et de Jeanne Bouillet âgée de vingt
et un ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Michel Lyaud tonnelier
âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean
Nicolas tailleur d'habits âgé de cinquante huit
ans, habitants de cette commune qui ont déclaré
ne savoir signer
Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé
constaté suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de saint andré
de cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Petit adjoint

du 22-7-1841
N° 41
Felgine
marie




Du vingt cinq septembre mil
huit cent quarante cinq à cinq heures du soir
Acte de naissance de marie Felgine née
ce jour à quatre heures du matin à fontbouillon
fille légitime de Jean pierre felgine chiffonnier
âgé de quarante et un ans et de marie Grollier
âgée de trente un ans, mariés et habitants de
cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier, second témoin Joseph horquellat
cloutier, l'un et l'autre âgés de trente trois ans
et habitant de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le
père de l'enfant qui a signé
constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil


J. J. Allant
Petit adjoint
Horquellat
Jean Pierre Felgine

du 22-7-1841
N° 42
Secoute pierre
Alexandre

Du premier octobre mil huit
cent quarante cinq à deux heures du soir
Acte de naissance de pierre Alexandre
Secoute né le vingt neuf septembre à deux
heures du matin dans le bourg fils légitime
de Lyprien Secoute maréchal ferrant âgé de
trente six ans et de Jeanne Faberie âgée de
vingt huit ans, mariés et habitants de cette
commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Laurent Numa Schurz
libraire âgé de quarante un ans, second témoin
Jean Jacques Xavier Allant ferblantier âgé de
trente trois ans, habitants de cette commune
qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé
constaté suivant la loi par moi Jean Petit
adjoint du maire de saint andré de cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Le 1er jour

J. J. Allant
Petit adjoint

du 19 octobre 1843
N° 43
Croizat
Jean Gastave
Georges

Le premier octobre mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Louis Gustave Georges
Croizat né hier à deux heures du soir aux
sages-femmes de pierre Croizat, conducteur des
postes royales âgé de quarante huit ans et de
Veuve Moreau âgée de trente quatre ans, mariés et
habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Laurent Numa Deluge libraire
âgé de quarante un ans, second témoin Jean
Jacques Xavier allant ferblantier âgé de trente
trois ans, habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par la Dame
Veuve Moreau accouchée qui a déclaré ne
savoir signer
Constaté suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

(Signature)
Petit adjoint

du 19 octobre 1843
N° 44
Leynat
Pierre

Le cinq octobre mil huit cent quarante
cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Pierre Leynat né hier
à sept heures du matin dans le bourg fils légitime
de Guillaume Leynat tourneur âgé de quarante
cinq ans et de Jeanne Luyey âgée de vingt neuf
ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant
âgé de cinquante huit ans, second témoin Jean
Jacques Xavier allant ferblantier âgé de trente
trois ans, lequel a signé, le premier ayant déclaré
ne savoir
Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré signer
Constaté suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

(Signature)
Petit adjoint

du 19 octobre 1843
N° 45
Donis Jean

Le dix huit octobre mil huit cent quarante
cinq à trois heures du soir
Acte de naissance de Jean Donis né ce
jour à une heure du soir, à l'annexé légitime
de Jean Donis cultivateur âgé de vingt sept
ans et d'Anne Criat âgée de vingt quatre ans
mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Donis cultivateur âgé
de trente ans, demeurant à Saint Gervais, second
témoin Charles Criat aussi cultivateur âgé de
soixante et dix ans, habitants de cette commune
les quels ont déclaré ne savoir signer
Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer
Constaté suivant la loi par moi Jean
Petit adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

(Signature)
Petit adjoint

du 19 octobre 1843
N° 46
Hostier

Le dix neuf octobre mil huit cent quarante
cinq à huit heures du matin
Acte de naissance d'Hostier né hier à
deux heures du matin à Serres fils naturel de
Jeanne Hostier âgée de vingt deux ans, habitante
de la commune de Montlieu, etarente infirmes
et de père inconnu
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant
âgé de cinquante huit ans, second témoin Jacques
Guillemat listier âgé de quarante cinq ans
habitants de cette commune qui ont déclaré ne
savoir signer
Sur la réquisition à moi faite par la Dame
Petite Jeanne Fumey accouchée qui a
signé
Constaté suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de Saint André de
Cubzac faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

(Signature)
femme Petit
(Signature)
Petit adjoint

du 22 oct 1847
N° 47
Royer Marie

Le vingt deux octobre mil huit cent quarante
cinq à huit heures du matin
Acte de naissance de Marie Royer née hier à
une heure du matin dans le bourg, fille légitime de
Dominique Royer tourneur âgé de trente quatre ans et de
Marie Faure âgée de trente ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Faure forgeron âgé de
soixante ans, second témoin Jean Faure aub forgeron
âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune
qui ont déclaré en savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé

Constata suivant la loi par moi Pierre
Francis Couraud maire de Saint André
de Lubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Pour le maire empêché

Petitjean

Royer père

du 22 oct 1847
N° 48
Ferrier Pierre

Le vingt deux octobre mil huit cent
quarante cinq

Acte de naissance de Pierre Ferrier né le
dix huit de ce mois à six heures du matin, fils
légitime de Pierre Ferrier faiseur d'arcs âgé de trente
huit ans et de Marie Durin âgée de trente six ans, mariés
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier d'Allans
ferblancier âgé de trente trois ans, second témoin
Joseph Hoquellat cloutier âgé de trente trois ans,
habitants de cette commune qui ont signé

Constata suivant la loi par moi Pierre Francis
Couraud maire de Saint André de Lubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Sur la déclaration à moi faite par le père de
l'enfant.

P. P. Allans

Pour le maire empêché

Petitjean

du 29 oct 1847
N° 49

Plantin Marie

Thomas Plantin et Marie Faure
ont par leur acte de mariage célébré le vingt
quatre septembre mil huit cent quarante
cinq légitimé leur mariage par un contrat
de mariage. Le présent acte est fait en
présence de moi officier public de l'état civil
et de moi maire de Saint André de Lubzac.

Le deux novembre mil huit cent
quarante cinq à sept heures du matin
Acte de naissance de Marie Plantin née
hier à dix heures du matin à Boulet, fille naturelle
de Thomas Plantin cultivateur âgé de trente ans
et de Marie Faure veuve âgée de vingt sept ans
habitante de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Joseph Hoquellat cloutier
âgé de trente trois ans, second témoin Ludovic
Sacros peintre âgé de vingt neuf ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la déclaration à moi faite par le père de
l'enfant, habitant de la commune de Saint André
lequel a déclaré vouloir sous seu contracter mariage
et légitimer le dit enfant, et a déclaré en savoir signer

Constata suivant la loi par moi Pierre Francis
Couraud maire de Saint André de Lubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

L. Sacros
K. Centre

Hoquellat
Pour le maire empêché

Petitjean

du 3 oct 1847
N° 50

Dalzac Lucie

Le trois novembre mil huit cent quarante cinq à
neuf heures du matin

Acte de naissance de Lucie Dalzac, née hier à six
heures du matin dans le bourg, fille naturelle de Thérèse
Clementine Dalzac âgée de six neuf ans, habitante de
cette commune et de père inconnu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Joseph Beau marchand de vins
âgé de soixante quatre ans, second témoin Pierre
Thoma Diluz libraire âgé de quarante ans, habitants
de cette commune qui ont signé

Sur la déclaration à moi faite par la femme
Thérèse Beau, née de ceat accouchée qui a déclaré
en savoir signer

Constata suivant la loi par moi Pierre Francis
Couraud maire de Saint André de Lubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. N. Diluz

Beau
Pour le maire empêché

Petitjean

20-9-1821
N° 1
Montangon
Guillaume

Le vingt quatre novembre mil huit cent
quarante cinq à quatre heures du soir
Acte de naissance de Guillaume Montangon
né hier à trois heures et demi du soir à la Galle fils
légitime de Guillaume Montangon tonnelier âgé
de vingt sept ans et de Catherine Jouis âgée de
vingt quatre ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
serblantier, second témoin Joseph Hocquellot cloutier
l'un et l'autre âgés de trente trois ans et habitants de
cette commune qui ont signé

Constate suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de St André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé.

Montangon Père J. J. Allant
Pour le maire empêché Hocquellot

20-12-1821
N° 2
Grillet marie

Le premier décembre mil huit cent quarante
cinq à onze heures du matin

Acte de naissance de Marie Grillet née hier
à sept heures du soir à Porceau, fille légitime de
Denis Grillet cultivateur âgé de vingt trois ans et de
Elisabeth Lambert âgée de vingt et un ans, mariés
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Auge cultivateur âgé
de cinquante cinq ans, second témoin Louis Lambert
anné cultivateur et âgé de cinquante cinq ans
habitants de cette commune qui ont déclaré ne
savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
qui ne sait signer.

Constate suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de St André de Lubac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

Pour le maire empêché Pety

20-12-1821
N° 3
Doussein
Jacques Louis
Nlyse

Le dix décembre mil huit cent quarante cinq à onze heures du matin

Acte de naissance de Jacques Louis Nlyse
Doussein, né le quatre de ce mois à onze heures
et demi de soir dans le bourg, fils légitime de
Dominique Doussein lordosmier âgé de trente
cinq ans et de Françoise Gory âgée de trente sept
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
serblantier, second témoin Joseph Hocquellot
cloutier l'un et l'autre âgés de trente trois ans et
habitants de cette commune.

Constate suivant la loi par moi Jean Pétit
adjoinct du maire de Saint André de Lubac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé.

J. P. Petit
Pety
Doussein père
Hocquellot

20-12-1821
N° 4
Robert
Jean

Le dix décembre mil huit cent quarante
cinq à quatre heures du soir

Acte de naissance de Jean Robert né ce
jour à deux heures après midi dans le bourg, fils
légitime de Jean Robert tailleur âgé de trente ans
et de Jeanne Couraud âgée de vingt six ans, mariés et
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Joseph Hocquellot cloutier,
second témoin Jean Jacques Xavier Allant
serblantier, âgés l'un et l'autre de trente trois ans
et habitants de cette commune qui ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé.

Constate suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de Saint André de Lubac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Jean Robert père
Hocquellot
Pety
Pour le maire empêché

In 22 Dec 1848
N° 88
Leyrat
Guillaume

Le vingt deux decembre mil huit cent quarante
cinq à quatre heures du soir
Acte de naissance de Guillaume Leyrat
né le onze du courant à huit heures du matin dans
le bourg, fils légitime de Jean Leyrat teneur
agé de trente ans et de Marguerite Michéa âgée
de trente deux ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Joseph Hocquelllet clerc de
secours témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier, âgé de trente trois ans et l'autre de trente trois ans
et habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a déclaré se savoir signer
Constaté suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

J. Hocquelllet
J. X. Allant
Pour le mari empêché
P. Couraud

In 23 Dec 1848
N° 89
Chiron
Jeanne

Le vingt trois decembre mil 1848
huit cent quarante cinq à une heure du soir
Acte de naissance de Jeanne Chiron née
hier à dix heures du matin, dans le bourg, fille
légitime de Jean Chiron charretier agé de quarante
quatre ans et d'Elisabeth Boncomp, agée de trente cinq
ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier agé de trente trois ans, second témoin
Joseph Hocquelllet cloutier aussi agé de trente
trois ans, habitants de cette commune qui ont
signé
Sur la réquisition à moi faite par la dame
Petit née Jeanne Faumey accoucheuse qui
a signé
Constaté suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

J. X. Allant
J. Hocquelllet
P. Couraud
Jeanne Chiron mère
Petit née Jeanne Faumey

In 23 Dec 1848
N° 86
Baillon
Jean Michel

Le vingt trois decembre mil huit cent
quarante cinq à dix heures du matin
Acte de naissance de Jean Michel Baillon
né hier à six heures et demi du soir dans le bourg
fils légitime de Jean Michel Baillon teneur
de quarante huit ans et d'Elisabeth Stambert agée
de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Jacques Xavier Allant
ferblantier agé de trente trois ans, second témoin
Laurent Mura Delvoy libraire agé de quarante
ans, habitants de cette commune qui ont signé
Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

J. X. Allant
Michel Baillon
P. Couraud

In 29 Dec 1848
N° 88
Dussauve
Françoise

Le vingt neuf decembre mil huit cent
quarante cinq
Extrait des minutes du greffe du tribunal
de première instance de Bordeaux
Louis Philippe roi des Français à tous présents
et à venir salut.
Le tribunal de première instance de Bordeaux
a rendu le jugement suivant au quel ont assisté
Messieurs Marc Pierre Marie Emerigon officier
de l'ordre Royal de la légion d'honneur président
Seis Durbe Simoges juges et Monsieur Felicity
Substitut de Monsieur le Procureur en l'absence
et tenant la plume Pierre Justeau famothé communal
Greffier assermenté
Sur la réquisition présentée par Monsieur le
Procureur du Roi par le quel il requiert qu'il plaise
au tribunal ordonner l'interlocutoire port par son
jugement du dix huit novembre mil huit cent
quarante cinq ordonner gratis et sans frais la
rectification de l'acte de naissance de Françoise

Dusanne en date du vingt six avril mil huit cent vingt trois en ce point que la dite française Dusanne dénommée par erreur dans le dit acte français et désignée comme étant du sexe masculin doit être et sera désormais dénommée et désignée dans le dit acte de la manière suivante acte de naissance de française Dusanne née ce jour à neuf heures du matin à Perreau fille de Jean Dusanne vigneron et de Jeanne Dous mariés habitants de cette commune, le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Ordonner en outre que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de Saint André de Cubzac par l'officier du dit état civil aussitôt qu'il lui aura été remis que mention en sera faite en marge de l'acte reformé et que le dit acte ne sera plus délivré qu'avec les rectifications qui seront ordonnées.

In point de fait

Par son réquisitoire monsieur le procureur du roi a exposé que sur la demande ayant pour objet de faire ordonner gratis et sans la rectification de l'acte de naissance de française Dusanne inscrite sous le prénom de français et comme appartenant au sexe masculin le tribunal par son jugement du dix huit novembre dernier a ordonné avant faire droit que le ministère public prouverait par acte de notoriété dressé par monsieur le juge de paix du canton de Saint André de Cubzac que l'acte de naissance de française Dusanne a été inscrit sur son acte de naissance sous le sexe masculin.

Cet acte de notoriété a été dressé le quinze décembre courant par le juge de paix de Saint André de Cubzac et il en résulte que c'est par erreur que française Dusanne a été inscrite sur son acte de naissance sous le sexe masculin et comme appartenant au sexe masculin.

Aujourd'hui le ministère public vient demander au tribunal d'ordonner gratis et sans frais attendu l'indigence de française Dusanne la rectification de l'acte de naissance de cette dernière.

In point de Droit.

Est il bien en ridant l'interlocutoire porté par le jugement du dix huit novembre dernier d'ordonner gratis et sans frais la rectification de l'acte de naissance de française Dusanne par monsieur le procureur du roi.

Oui monsieur finoges juge en son rapport publicquement fait.

Oui également monsieur Tardy substitué

de monsieur le Procureur du Roi en ses conclusions verbales et motivées.

Attendu que l'acte de notoriété dressé le quinze décembre courant par le juge de paix de Saint André de Cubzac et des pièces produites par monsieur le procureur du roi il résulte qu'il existe une erreur sur l'acte de naissance de française Dusanne en date du vingt six avril mil huit cent vingt trois en ce point que cette fille se trouve dénommée dans le dit acte français Dusanne au lieu de française Dusanne et commettant du sexe masculin au lieu d'y être désignée comme étant du sexe féminin.

Par les dispositions des articles quatre vingt dix neuf, cent, cent un du Code civil et huit cent quarante cinq et suivant de l'ode de procédure civile;

Attendu que l'indigence de française Dusanne est également constatée;

Le tribunal statuant sur le réquisitoire de monsieur le procureur du roi et ridant l'interlocutoire porté par son jugement du dix huit novembre mil huit cent quarante cinq ordonne gratis et sans frais la rectification de l'acte de naissance de française Dusanne en date du vingt six avril mil huit cent vingt trois en ce point que la dite française Dusanne dénommée par erreur dans le dit acte français et désignée comme étant du sexe masculin doit être et sera désormais dénommée et désignée dans le dit acte de la manière suivante acte de naissance de française Dusanne née ce jour à neuf heures du matin à Perreau fille de Jean Dusanne vigneron et de Jeanne Dous mariés et habitants de cette commune le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin;

Ordonne en outre que le présent jugement de rectification sera transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de Saint André de Cubzac par l'officier du dit état civil aussitôt qu'il lui aura été remis que mention en sera faite en marge de l'acte reformé et que le dit acte ne sera plus délivré qu'avec les rectifications qui viennent être ordonnées.

Fait et prononcé en l'audience publique de la chambre du conseil de la première chambre de tribunal de première instance de Bordeaux le vingt deux décembre mil huit cent quarante cinq.

Signé à la minute du présent jugement Monsieur président, finoges juge rapporteur et Tardy substitué commis greffier.

Mandons et ordonnons à tous huissiers

me ce roquis de mettre le présent jugement à
 exécution
 à nos procureurs généraux et nos procureurs
 près les tribunaux de première instance d'y tenir
 la main
 à tous commandants, et officiers de la force
 publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront
 légalement requis;
 En foi de quoi le présent jugement a été signé
 par le président du tribunal et par le greffier
 Mairesse gratis à Bordeaux le vingt
 quatre décembre mil huit cent quarante
 cinq folio 41, case 1 - droits gratis - signé
 Marcuet - Par le tribunal - le greffier
 du tribunal - signé: Lamotte - en marge
 Empris trié à Bordeaux le vingt quatre décembre
 1845 folio 41 - case 2 - droits gratis pour expédition
 signé J^m Marcuet.

Par le juge conforme les journaux
 et au sus dits.
 Le maire de Saint André de
 Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
 de l'état civil

Par le maire empêché
 Petit adp

Actes et arrêté par sous maire
 de Saint André de Cubzac, le présent vingt
 quatre et un décembre mil huit cent
 quarante cinq au soir
 Par le maire empêché

Petit adp

Departement de la Gironde	Noms et Prénoms des Nouveaux nés	Dates des actes
Arrondissement de Bordeaux	Abel Jeanne	30 - Mai 1844
	Baillon Jean Michel	23 - Dec

Commune de Saint André de Cubzac	Noms et Prénoms	Dates des actes
	Baillon Thomas	1 mai 1844
	Bordeau Anne	17 mai
	Barrère Jean	19 Janvier
	Bataud Marguerite	20 - mai
	Bataud Marguerite	20 - mai
	Bernard Jeanne	23 Juillet
	Brunon Thomas	24 - mars
	Bethede Suzanne	19 février
	Berteau Marguerite	4 Janvier
	Boué Pierre	12 gbe
	Bouison Pierre	31 Juillet
	Bouin Henry Barthélemy	17 mars
	Bourreau Pierre	24 février
	Colin Jeanne	22 - gbe
	Croquet Louis Justave Georges	1 ^{er} - gbe
	Chiron Jeanne	23 - gbe
	Dabzac Lucie	3 - gbe
	Dabzac Jean Baptiste	6 Juin
	Doris Jean	18 - gbe
	Doussain Jacques Louis Ulysse	6 - gbe
	Dublais Marie	13 janvier
	Dupou Raymond	1 ^{er} - février
	Duprat Jeanne	8 - tout
	Dupuy Jean Baptiste	21 mai
	Dupuy Louis	12 mars
	Durand Charles	30 Janvier
	Dureau Marg ^{te} Mathilde	24 Juin
	Dustanne Jeanne	29 - gbe
	Falgère Marie	27 Septembre
	Ferrant Marie	3 Juillet

Fournier magdeleine 15	28	juillet
Gallard jean	14	juillet
Gastuill françoise 16	1	février
Goujon christophe	7	avril
Gillet marie 17	26	juillet
Gillet marie 18	1 ^{er}	sept
hostier	19	sept
Jeannin pierre	18	juillet
Lachatre marie philippine	17	mars
Lacroix jean	22	mai
Landreau jeanne 20	19	avril
Largeteau jean	6	juin
Largeteau marguerite 21	1 ^{er}	juin
Leconte pierre alexandre	1 ^{er}	sept
Lerrier pierre	22	sept
Mandouze jeanne 22	6	sept
Menard guillaume	2	mars
Montargon guillaume	24	sept
Normandin jeanne 23	3	avril
Plantin marie 24	2	sept
Pence bernard	2	sept
Robert jean	10	sept
Rozier marie 25	22	sept
Sierier jules	7	juin
Leynat pierre	1	sept
Leynat guillaume	13	sept